HISTOIRE DE L’ASSOCIATION

LES CLOS DU LOIRET

L’HISTOIRE DU CLOS ST MARTIAL

Revue en mai 2013

***Avertissement** :*

En reconstituant notre histoire, nous avons pu commettre des imprécisions, des erreurs, des oublis, notamment pour la période la plus ancienne. Nous vous remercions de nous communiquer toute remarque pouvant contribuer à une meilleure compréhension de cette longue histoire.

Un point de vocabulaire :

« *clos* » veut dire « *vignoble* ».
C’est une coïncidence si le Clos St Martial a été construit à CHATEAUNEUF sur un lieu de vignes, et si le Clos Roy a été construit à LORRIS sur l’emplacement de vignes qui appartenaient au roi de France !

23 mai 1933

Création de l’Association « Union des Catholiques de Ste Geneviève d'Asnières, dont le but est de « contribuer à la fondation, à l’administration et au soutien des œuvres d’éducation populaire et de toutes les institutions qui seraient de nature à donner satisfaction au but que l’Union se propose ».

15 mai 1945

L’Association, dont le Président est l’ abbé Georges OPPENOT, décide d’acheter à Châteauneuf le n° 91 grande rue pour 1 000 000 de francs pour en faire une maison de plein air, camp de vacances, maison de repos.

26 mars 1948

Le Clos St Martial est devenu Colonie Sanitaire d’Asnières, dirigé par la Mère REGINALD.

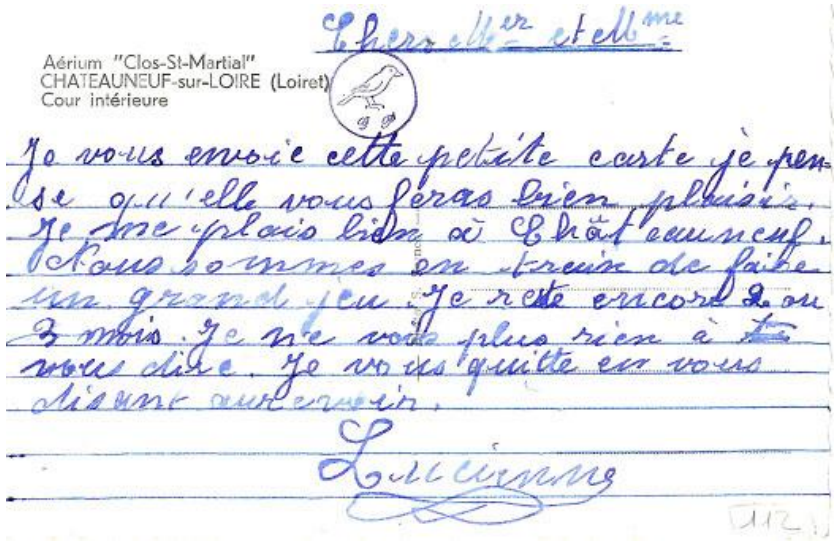

Chère elle et elle me

Je vous envoie cette petite carte je pense qu'elle vous fera bien plaisir. Je me plais bien à Châteauneuf. Nous sommes en train de faire un grand jeu je reste encore 2 ou 3 mois. Je ne vois plus rien à vous dire. Je vous quitte en vous disant au revoir.

Lucienne

4 octobre 1950

Création de l'Association de Centres Sanitaires et Educatifs pour l'Enfance et la Jeunesse « Les Foyers », sise à PEYNIER (13) par le Père BARTHELEMY (1900-1988), également fondateur de huit écoles d'éducateurs en 1947. *(voir article de presse de juin 88)*

Le but de l’Association Les Foyers était :

1. « accueillir à titre onéreux ou gratuit pour des séjours de quelque durée que ce soit, des Enfants et des Adolescents confiés par les familles ou par un organisme quelconque dans le but d’y trouver le repos physique et les soins corporels nécessités par leur état de santé et d’y recevoir l’éducation correspondant à leur âge «

2. « former et perfectionner des personnes destinées à être les cadres éducatifs et sanitaires des Enfants et des Adolescents visés ci-dessus. »

LE PERE BARTHELEMY,

Fondateur des écoles catholiques d'éducateurs spécialisés

Le Père Barthélemy à Peynier en 1951.

Le 12 Avril 1988, dans un petit village de Provence, s'éteignait le Père Barthélemy. A quatre-vingt-huit ans, il a rejoint son Seigneur qu'il a tant servi dans la personne des enfants handicapés et de leurs éducateurs.

Personnellement, je lui dois énormément. Lorsque j'ai découvert le dépliant concernant les écoles d'éducateurs qu'il avait créées, j'ai eu un mouvement de joie. C'était bien cela que je cherchais : une formation en pédagogie et psychologie à la lumière de l'Evangile avec un apprentissage de toutes les techniques éducatives, le tout coupé de stages auprès d'enfants présentant des handicaps très divers.

Ce que j'ai reçu à l'école de Neuilly a dépassé tout ce que j'attendais. Le Père Barthélemy avait su réunir un corps de professeurs qui n'étaient pas seulement des intellectuels mais des praticiens et des hommes de foi.

Le Père Barthélemy a ainsi fondé huit écoles dont il est resté le directeur général. Mais, il fallait en même temps soutenir des jeunes éducatrices dans leur travail de pionnier. La profession n'était pas reconnue, les salaires dérisoires, les journées sans limites d'horaires. Le Père Barthélemy, tout en œuvrant pour obtenir de meilleures conditions d'exercice, aidait toutes celles qui étaient sur le tas à garder confiance, à continuer de se perfectionner. C'est ainsi qu'en 1947, il créera une association professionnelle qui deviendra l'U.N.A.E.D.E (*). J'en suis devenue Présidente en 1956 et pendant quinze ans, j'ai eu à collaborer très étroitement avec le Père Barthélemy qui en était l'aumônier.

J'admirais en lui sa foi, sa persévérance, son courage. Des années durant, il a passé chaque semaine deux nuits dans le train dans un va-et-vient continuel entre Paris et Marseille. On aurait pu le taxer d'activisme si toute son action n'avait pas été fondée sur une vie spirituelle très profonde qui lui faisait rechercher en tout la volonté de Dieu et qui lui permettait de rebondir dans toutes les difficultés et contradictions qu'il a affrontées.

Son abord pouvait paraître sévère et rigide. C'était l'envers de sa grande droiture et de son tempérament entier. Mais sous cette apparence se cachait la bonté et la gaieté que l'on découvrait lorsqu'il était en confiance dans un petit groupe ou en tête à tête.

Lui qui fut surchargé de responsabilités, s'est retiré au domaine de Branguier, devenu Foyer de Charité, dans les collines provençales qu'il aimait tant. Tous ceux qu'il avait connus au cours de son ministère demeuraient présents quotidiennement dans sa prière. Il a réalisé de grandes choses dans la vie active et peut-être plus encore dans la vie montante de sa vieillesse. Plus tard, nous saurons totalement tout ce que nous lui devons.

M.-H. M

* Union Nationale des Assistants et Educateurs de l'Enfance.

1957

Mlle MICHENET dirige le Clos St Martial à Châteauneuf sur Loire.

24 octobre 1961

Les Foyers rachètent le 91 Grande Rue pour en faire un Institut Médico-Pédagogique. Les enfants sont organisés en groupes : groupes des Ecureuils, des Marmottes et des Castors.

13 juin 1974

Les Foyers achètent le 21 rue St Martial.

1er juin 1990

Conduite par la décentralisation à réduire son implantation, l’Association Les Foyers vend pour le franc symbolique tous les biens situés dans le Loiret à l’Association Les Clos du Loiret. M. Alain DESMERGERS en est le Président-Fondateur.
Les statuts du 18 février 1988 décrivent les buts :

« Accueillir, promouvoir, gérer et développer toutes structures concourrant à la prise en charge des enfants, adolescents et adultes handicapés et inadaptés, pour répondre à leurs besoins spécifiques. ».

L’Association confirme la laïcisation des établissements. Le Directeur de CHATEAUNEUF est alors M. CHABAUD et celui de LORRIS est M. DUBREUCQ.

L’HISTOIRE DU CLOS ROY

1317

Le roi PHILIPPE IV fait don des terres du Clos Roy, comprenant une vigne, à un de ses serviteurs, huissier à la cour, Geoffroy de CASORO.

PHILIPPE V confirme cette donation à condition que le Chapelain de LORRIS puisse prendre deux muids de vin dans le cellier royal.

8 août 1523

Etienne JEUFFRONNEAU, garde de la prévôté de MONTARGIS, « rendait hommage » pour la moitié du Clos Roy.

Vers 1870

Construction de la première partie du château pour M. POPER (?), médecin et chercheur.

9 — **Lerris** - Château du Clos-Roy

Puis la famille CHANCEREL a acheté ou loué le château (?)
Les familles DE ROCHEFORT, DE LA TOUR D'AUVERGNE, P.M. DE LESSEPS et de BETHUNE-SULLY ont également occupé le château

Vers 1900

L'entreprise lorriçoise PHILLIPEAU construit l'extension du château qui est loué au Prince de La Tour d'Auvergne, amateur de chasse à courre comme l'atteste un tableau peint par le père de Madame SAULNIER.

En 1914

L’héritier des La Tour d’Auvergne meurt dans un accident.

Vers 1930-35

M. Jean BERTHET achète le château pour se rapprocher de la famille COUSIN (château du Bignon)

Après 1945

L’Association « Notre Foyer » de DOUCHY par l’Abbé CAILLETTE achète le Clos Roy sur ses deniers personnels pour en faire un orphelinat où il accueille en moyenne une vingtaine de garçons qui gardent de lui un souvenir très ému. Aidé d’une cuisinière et d’un jardinier, il les hébergeait, les emmenait à l’école de LORRIS, surveillait l’étude du soir, les promenait dans un autocar. Ils sont venus en 2018 poser une plaque en sa mémoire.

24 décembre 1963

L’Association Les Foyers rachètent le Clos Roy. La direction est assurée par Mlle MICHENET et la sous-direction sur place par Mme JAFFUEL. La surveillance médico-pédagogique est assurée par le Docteur DESHAYES.

15 avril 1967
Photo des premières résidantes.

29 octobre 1968
Inauguration de l’Institut Médico-Pédagogique

A Lorris, en présence de nombreuses personnalités,

M. Jacques JUILLET, préfet de la Région Centre

A INAUGURÉ L'INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE DU “CLOS-ROY”

« Le préfet se doit d'apporter son soutien à des expériences tentées et réalisées mais aussi à ses responsables dont il devine les obstacles valincus. » Ces paroles d'encouragement servaient de conclusion, mardi matin, à Lorris, à l'allocution prononcée par M. Jacques Juillet, préfet du Loiret, préfet de la région Centre, qui venait de présider l'inauguration de l'Institut médico-pédagogique du « Clos-Roy ».

Accueilli, vers 11 h. 30, par les entouré de nombreuses personnalités dirigeants de l'établissement et par ses responsables de l'Association « Les Foyers », le préfet, qui était tout d'abord invité à couper le ruban tricolore placé devant l'entrée principale de l'Institut. Une fillette lui tendit les ciseaux et vit son geste récompensé par une touchante accolade du représentant des Pouvoirs publics.

Dans l'un des salons, un premier discours fut prononcé par M. le chanoine Barthélemy, président de l'Association « Les Foyers ». Devant les autorités conviées à cette manifestation importante, il mit en évidence, avec beaucoup de foi dans ses propos, la beauté de l'œuvre qu'il sert lui-même admirablement. Il rappela les propos de Mlle Michenet, directrice et insista sur la valeur de chaque mot.

Cette maison, est destinée à accueillir et à garder à vie 40 filles de 18 à 20 ans. Le premier but recherché est qu'elle devienne « leur » maison de manière à compenser la disparition de leurs parents, les aînées et les autres continuent à vivre dans « leur » foyer.

Une équipe pédagogique est chargée d'éveiller, au départ, chacun des cas admis. Il s'agit ensuite de développer les possibilités. Le premier objectif est la « prise en charge » de la tenue de la maison par les pensionnaires elles-mêmes. Parallèlement, sont menées la rééducation psychomotrice et l'apprentissage des techniques de relations sociales.

Après avoir parcouru toutes les salles, toutes les dépendances fraîchement aménagées, M. Juillet et les personnalités se retrouvaient dans le salon où un cocktail allait être servi. Auparavant, le préfet tint à prendre la parole pour exprimer ses remerciements à M. le chanoine Barthélemy « dont le remarquable exposé des soucis de son œuvre mirent l'assistance au fait des problèmes de l'enfance inadaptée ». Il adressa ensuite ses félicitations à Mlle Michenet et à Mme Jaffuel qui contribuèrent avec tant de courage et d'abnégation, à la réalisation de l'Institut.

M. Juillet évoqua ensuite la solidarité humaine à laquelle on doit penser lorsque l'on accomplit une tâche, quelle qu'elle soit. Il souligna la valeur de la mission acceptée

2 septembre 1981

L’IMP « Le Clos Roy » devient « Foyer de Vie »

18 août 1982

L’Association de BRANGUIER, à PEYNIER, avait acheté en viager la Maison du Mail à Mme PESCHARD. Les Foyers la rachète et y loge des résidents.

1989

La Maison du Mail est inaugurée par le nouveau Directeur,
M. DUBREUCQ. Elle est transformée en lieu d’activités : couture, tissage, fleurs séchées, cartes produits surgelés, pliage de cavaliers pour emballages de yaourts

1er juin 1990

Le Clos Roy est dévolu à l’Association Les Clos du Loiret, comme le Clos St Martial, pour le franc symbolique.

1991

Lancement de la restructuration du Foyer de Vie, grâce à une subvention de 1 000 000 de francs du Département.

Transition vers l'autonomie au Clos-Roy

Un centre de vie moderne à Lorris

Après plusieurs mois de travaux, au Clos-Roy à Lorris, voici que la construction des nouveaux bâtiments se termine, dans l'enceinte de l'établissement. Elle fait suite à la rénovation du Foyer Saint-Paul, sur la place du Mail. Dans ce dernier, huit pensionnaires logent déjà depuis quelque temps.

Le but de toute cette restructuration du centre de vie du Clos-Roy est d'offrir une vie décente aux pensionnaires, ce que ne permettaient plus les anciens locaux, dans l'état actuel.

En effet, les quarante personnes vivaient dans le château, dans des conditions de promiscuité, pas vraiment idéales. Qui accepterait de vivre toute une vie dans de telles conditions ? Le handicap ne doit pas ôter le droit à une vie décente.

Un projet pédagogique moderne

Mais, comme l'explique le directeur Daniel Dubreucq, il n'est pas question de restructurer uniquement les locaux. Il faut profiter de l'occasion pour faire tout un projet qui est à la fois matériel et pédagogique, le premier étant alors adapté en fonction du second.

C'est pourquoi l'élaboration du projet devait impérativement être le fruit d'un travail collectif, impliquant personnel et pensionnaires. Chacun a pu discuter, donner son point de vue, afin de mettre sur pied un ensemble très cohérent.

L'idée est de permettre à chacune des pensionnaires d'acquérir un maximum d'autonomie, en fonction de ses possibilités. Bien sûr, il ne s'agit pas de les livrer à elles-mêmes, mais qu'elles utilisent leurs capacités physiques et mentales pour construire leur vie.

Cela commence avec le logement. Chaque pensionnaire aura sa propre chambre, avec salle de bain. Bref, un vrai « chez-elle ». Mais dans chaque bâtiment, il reste un espace commun, qui va leur permettre de se retrouver ensemble, de se préparer un repas ensemble lorsqu'elles le souhaitent. Il ne faut en aucun cas remplacer la promiscuité par l'isolement et la solitude. Elles pourront donc bénéficier de leur chambre personnelle, mais aussi vivre ensemble lorsqu'elles le voudront.

Une autonomie bien encadrée !

Les chambres sont toutes dans des styles différents : taille, peinture, style moderne ou rustique... Et chacune d'elle a retenu sa future chambre depuis longtemps. Ce fut d'ailleurs tout un travail pédagogique, savamment mené par toute l'équipe.

Il faut également penser qu'une vie se compose d'un temps de travail. Tandis que certaines vont à l'atelier, comme c'est déjà le cas actuellement, d'autres ont besoin d'un encadrement plus important. Des salles de travail individuelles et d'évolution corporelle sont prévues pour elles.

Ces nouveaux locaux devraient progressivement être aménagés, et habités pendant le mois de janvier. Une nouvelle vie va alors se mettre doucement en place dans le Clos-Roy, donnant une plus grande place à la personne et la personnalité de chaque pensionnaire.

Mais des travaux vont également avoir lieu dans le château, car un certain nombre d'entre elles habiteront ensuite dans les chambres qui vont y être aménagées. Il y aura également les bureaux administratifs. Pendant ces travaux, certaines pensionnaires devront trouver un logement provisoire dans des salles initialement destinées à d'autres activités. Mais, en 1996, tout rentrera dans l'ordre.

Cette nouvelle étape est la suite logique de l'intégration des pensionnaires à la vie locale. Un gros travail pédagogique leur permet, depuis plusieurs années, d'être des Lorriçoises à part entière. Elles sortent en petits groupes, voire individuellement pour celles qui le peuvent, faire leurs courses ou simplement de se promener. C'était une première étape vers une liberté d'action adaptée à chaque cas. Elle trouvera son plein épanouissement avec cette nouvelle structure.

Philippe Forest.

Juin 1992

Inauguration des ateliers, financés par un don du Lion’s Club.

1993

La maison du Mail est restaurée afin de loger 9 personnes grâce à un don du LION’S CLUB.

15 novembre 1996

L’Association est autorisée à introduire la mixité dans le Foyer de Vie.

Juin 1997

Inauguration de la restructuration de tout le Foyer de Vie. La mixité devient possible. M. LAOUADI succède à M. DUBREUCQ.

Octobre 1999

Démissionnaire pour raisons de santé, le Président-Fondateur de l’Association, M. Alain DESMERGERS est remplacé par M. Michel BEAUBOIS.

Michel Beaubois succède à Alain Démergers

Du changement au Clos du Loiret

«Le président de l'année 2000 est donc chargé de dire au revoir au président des années 80-90». C'est en ces termes que Michel Beaubois, nouveau président de l'association des Clos du Loiret, rendait hommage à Alain Démergers, président-fondateur de l'association (créée à la suite d'une décentralisation) depuis 1988.

Démissionnaire en octobre 1999 pour raison de santé, Alain Desmergers restera aux dires de tous, comme «le pionnier» qui a amené l'association à ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Avec le clos St-Martial d'abord, à Châteauneuf, et son Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD), qui peut accueillir sur l'année une dizaine d'enfants de 3 à 16 ans ayant des difficultés intellectuelles avec ou sans troubles associés. Huit salariés travaillent dans ce service (chef de service, psychomotricienne, orthophoniste, psychiatre, psychologue, éducatrice spécialisée) pour un équivalent temps plein de 1,5. Toujours au Clos St-Martial, l'Institut Médico-Educatif (IME), avec ses 48 places en externat et en internat aménagé, accueille des enfants de 6 à 14 ans ayant des difficultés intellectuelles avec ou sans troubles associés et emploie 50 salariés pour un équivalent temps plein de 25.

Respect et modernité au Clos-Roy

A Lorris, depuis 1981, le Clos-Roy accueille des adultes à partir de 18 ans. Ils sont 44 résidants à bénéficier d'un accompagnement individualisé, du respect de leur individualité, d'encouragement à l'autonomie, de projet de vie individualisé, d'activité de jour et de «la vie chez soi». Depuis

Souvenir de Lorris...

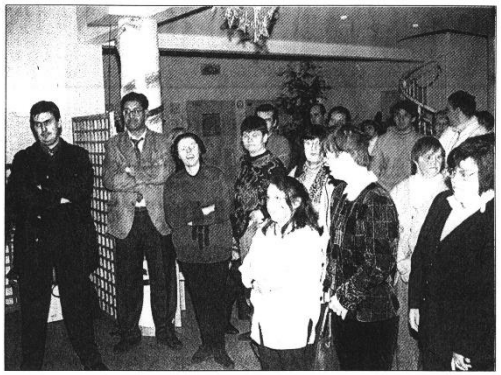

Des pensionnaires très attentifs à ce changement de président

87, la mixité est entrée dans l'établissement. Alain Desmergers et son équipe se sont battus pour obtenir et imposer ces moyens d'action. Comme le dira Michel Beaubois, et bien qu'il l'ait peu connu, «J'ai quand même eu le temps de repérer quelqu'un qui a une grande connaissance du secteur social, quelqu'un qui sait écouter les autres et, qualité rare, quelqu'un qui sait déléguer ses pouvoirs».

Jacqueline Deroin, vice-présidente et «mémoire» de l'association (dixit Michel Beaubois) vint ensuite rendre un hommage rempli d'émotion à Alain Démergers, «président de contact, proche des hommes, sachant entendre et comprendre, reconnaissant chacun dans son rôle, sans entamer les règles d'une gestion rigoureuse dont l'association est garante, toujours soucieux de sa vocation : l'accueil, le bien-être et l'évolution des personnes qui nous sont confiées.

Ils étaient très nombreux, vendredi soir, à ce rendez-vous : Guy Parmentier, conseiller général et représentant en cette qualité le principal financeur des Clos du Loiret. Hervé Lagache, maire de Lorris, les membres du conseil d'administration, le personnel et les pensionnaires du Clos-Roy. Demeurant président d'honneur, Alain Démergers, très ému par ces témoignages d'amitié, assura qu'il

Alain Démergers, Michel Beaubois et jacqueline Deroin

garderait un souvenir très fort de toutes ces années passées aux Clos du Loiret, à écouter ses collaborateurs et à mener son travail à bien. Michel Beaubois lui est entré dans l'association en 1997. Il lui reste maintenant de nouveaux projets à réaliser, notamment l'extension du Clos-Roy à 65 places, un accueil pour les personnes âgées (la pensionnaire la plus âgée a 58 ans et la limite est actuellement fixée à 65, l'accueil jusqu'en fin de vie fait actuellement défaut), et un accueil de jour.

Michel Beaubois précise que tous les administrateurs sont bénévoles et, c'est suffisamment particulier pour être signalé, ne sont pas directement touchés par le sujet.

T.T.

Septembre 2000

Le nouveau Directeur du Foyer de Vie est Monsieur Pedro NIETO.

Avril 2002

Succédant à Madame Colette DURNING, Monsieur Jean-François CONNAN est nommé Directeur du Clos St Martial.

14 mars 2001

Mlle Raymonde CHARPENTIER lègue à son décès la totalité de ses biens à l’Association « Les Clos du Loiret », et notamment sa maison de la rue Mirabeau à LORRIS.
Il est décidé de la remettre en état en 2004 et d’y loger trois ou quatre personnes assez autonomes.

Septembre 2003

Le SESSAD obtient 4 places supplémentaires.

Septembre 2004

Le financement par le Conseil Général et le Conseil Régional est obtenu. La maison « CHARPENTIER » est ouverte et accueille trois résidants.
Cette opération permettra la restructuration du Pavillon fin 2004 pour le confort des résidants

De plus, la nouvelle unité de vie qui était envisagée afin de disposer d’un accueil temporaire et d’un accueil de jour reçoit l’accord de principe et de financement du Conseil Général et du Conseil Régional.

A l’IME, écriture du premier projet d'établissement 2004/2009 (mise en conformité avec la loi 2002

Le SESSAD obtient 5 places supplémentaires, soit 15 en tout.

Novembre 2006
Ouverture au Clos Roy d’une nouvelle résidence, « La Fontaine » qui permet d’accueillir 8 nouveaux résidants, ce qui porte la capacité d’accueil totale à 54 places. C’est aussi l’introduction de nouvelles modalités d’accompagnement comme l’accueil de jour (2 places) et l’accueil temporaire (2 places) qui vise à soutenir les aidants familiaux

2009-2010
L’IME réalise sa première évaluation interne.

L’Association obtient du CROSMS l’autorisation d’ouverture d’une Section d’Initiation à une Première Formation Professionnelle, SIPFP (ex IMPro) de 15 places, pour septembre 2012, date reportée en septembre 2015.

2012
L’Association impulse la création du GCSMS du Pays de Lorris avec la MAS, l’EHPAD, l’ADAPA, la Commune, la Communauté de Communes et le Conseiller Général du canton.

Le GCSMS s’élargit ensuite en un Pôle Territorial de Coopération Economique avec les professionnels de santé de la MSP et la pharmacie de LORRIS. Le but est de créer un Pôle Territorial autour d’une Maison de Santé Pluridisciplinaire de Santé, une résidence pour personnes vieillissantes en situation de handicap, une autre résidence seniors, un lieu de rencontres et d’activités, des services comme la restauration, tout cela ouvert à l’ensemble de la population du canton de Lorris.

L’Association monte un projet d’extension du Foyer de Vie à proximité de la MSP afin à la fois de mieux accompagner les résidents vieillissants et d’accueillir de nouveaux jeunes résidents.

2013
Les trois établissements et services de l’Association réalisent l’opération d’évaluation externe.

Septembre 2014
L’Association réussit enfin à ouvrir à FAY AUX LOGES une section pour quinze jeunes adolescents, une Section d’Initiation de Première Formation Professionnelle.

2015
La MSP de LORRIS est ouverte. Elle regroupe aujourd’hui neuf professionnels de santé.

2016
Le Foyer de Vie prépare la réalisation de la Maison d’Accueil pour Personnes Handicapées Agées, comprenant des places médicalisées. Ouverture espérée fin 2019.

2019
Le directeur de l’IME, M. CONNAN part en retraite. La dirigeance des établissements évolue. Ainsi, M. NIETO devient directeur d’association, Mme LEBLANC directrice adjointe du site de Châteauneuf et Fay, Mme IGLESIAS directrice adjointe du Foyer de Vie de Lorris.

2020

La MAPHA est ouverte et accueille treize résidents vieillissants, en perte d’autonomie. Deux place sont réservées à l’accueil temporaire. Les soins sont financés par l’ARS, ce qui nous permet de conserver notre infirmière.

2021
L’IME le Clos St Martial évolue et prépare son évolution vers un Dispositif d’Accompagnement Médico-Educatif.